

# Formation Qualifiante de Coach en Éducation Positive et Relationnelle

*Une formation en visioconférence pour devenir coach parental*



## Description

La formation ci-après désignée Formation de Coach en Education Positive et Relationnelle vise à transmettre au professionnel, les outils qui le rendront capable de diffuser les notions, les outils, savoirs et compétences essentiels de la parentalité positive aux parents et aux professionnels qui lui demandent ce service. Parmi ces outils, le participant apprend à utiliser l'atelier et le processus de coaching appelés TePaPo 0-12 ans.

TePaPo signifie techniques de parentalité positive. TePaPo® 0-12 ans est un ensemble d'outils permettant au parent d'aborder les défis de l'éducation sur un mode relationnel, en prenant en compte son propre bien-être, mais aussi les spécificités de l'enfant, afin qu'il accède à une santé psychique et physique durable.

Cette formation est le parcours par excellence pour commencer une carrière de Coach parental.

- **En suivant cette formation, le professionnel peut devenir Coach Qualifié en Education Positive et Relationnelle et animateur de l'atelier TePaPo 0-12 ans.** Son activité est alors soumise au respect du cadre fourni plus loin dans ce document.
- **La formation est aussi ouverte aux personnes désireuses de recevoir une formation professionnelle** dans le domaine de l'éducation positive en restant libres d'offrir les prestations de leur choix.

## Avantages de la formation

Les personnes formées au programme d'Education Positive et Relationnelle peuvent devenir Coach Qualifié en Éducation Positive et Relationnelle et Animateur TePaPo 0-12 ans.. Dans ce cas :

- Elles peuvent animer des ateliers pour parents TePaPo 0-12 ans et disposent des éléments nécessaires.
- Elles peuvent animer des séances de rattrapage en 3 heures.
- Elles peuvent offrir des consultations en utilisant les fiches d'entretien et de suivi prévues.
- Elles peuvent utiliser les éléments graphiques qui leur sont remis pour assurer leur communication.
- Elles disposent d'une visibilité améliorée sur la plateforme géolocalisée de la parentalité positive : [www.parentalite-positive.com](http://www.parentalite-positive.com)
- Elles doivent se montrer cohérentes dans leur manière d'aborder la vie et les relations, en incarnant les valeurs de l'Education Positive et Relationnelle que ce soit dans leur travail ou dans leur vie familiale.

## Objectif pédagogique de la formation :

- Comprendre les principes clés de l'Education Positive et Relationnelle ainsi que les concepts, bases, objectifs et fonctionnement du programme TePaPo 0-12 ans.
- Maîtriser les thématiques suivantes : l'attachement de l'enfant, l'influence de l'environnement, la communication positive, la motivation, le développement neurologique de l'enfant, la régulation des émotions de l'enfant, l'utilisation des ressources de communication non violente dans la relation avec l'enfant.
- Associer des pratiques et outils concrets aux théories citées plus haut.
- Développer des notions clés de physiologie et d'anatomie.
- Conduire des entretiens menant le parent de la définition de sa demande, à la création d'un climat de confiance, l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences, la réduction du stress familial et à la création d'un plan d'action tangible conçu pour lui et par lui.
- Mettre en œuvre les principes de l'éducation positive dans la relation avec le parent : offrir des prestations qui prennent soin du parent ou de l'éducateur, prenant en compte sa dynamique émotionnelle afin de générer des prises de conscience et des décisions de changements.
- Transmettre avec fluidité et clarté les connaissances, fondements et outils utiles à la relation adulte-enfants, dans l'éducation positive auprès d'un public individuel ou collégial (atelier de parents, conférence).

- Répondre aux questions des parents, les guider avec clairvoyance et sensibilité, identifier, déjouer, contourner les pièges qui peuvent se présenter.
- Développer une attitude et une posture de « coach » dans le rôle de formateur, et un style d'animation adéquat.
- Savoir utiliser le matériel TePaPo 0-12 ans fourni.
- Mesurer sa prestation, être capable de s'autoévaluer et de progresser en toute autonomie

## Public et pré-requis

La formation de Coach en Education Positive et Relationnelle est ouverte à tous.

Les candidatures sont examinées via le formulaire en ligne afin de vérifier que le parcours et l'état d'esprit des candidats sont cohérents au regard de la formation et du métier de coach parental.

Les personnes désireuses de suivre le parcours individualisé de formation bénéficient premièrement d'un entretien gratuit.

## Modalités et délais d'accès

Le candidat à la formation prend contact avec l'école et un entretien préalable peut avoir lieu. L'école procède à une évaluation des besoins en formation du candidat et de l'adéquation de la formation demandée à son profil et à son projet.

Si la formation est adaptée, le candidat est invité à s'inscrire grâce au formulaire disponible en ligne sur la page de la formation, dans le groupe de son choix et paye un acompte de 200€ afin de réserver sa place. L'École confirme par email la réservation de la place pour le candidat.

A la suite de son inscription, le participant reçoit :

- Un livret d'accueil
- La liste des ouvrages et vidéos inclus dans son autoformation
- Une facture
- La convention de formation (si requis)
- Les accès à la plateforme d'enseignement à distance Ezra
- Le cahier du participant (par voie postale)
- Les informations requises (par email) pour rejoindre sa formation en visioconférence et confirmer son planning de formation et les intervenants de son parcours.

Sauf information contraire, le paiement du solde de la formation est attendu au plus tard 60 jours avant le début de la formation, ou à défaut 48 heures après réception de la facture.

La formation commence au jour et à l'heure prévus sur le planning du groupe que l'étudiant a décidé de rejoindre.

## Moyens pédagogiques mis en œuvre et déroulement :

La formation de Coach en Éducation Positive et Relationnelle se déroule **sur 25 heures en visioconférence** et se compose de plusieurs étapes.

Préalable à la formation : le participant reçoit la liste des ouvrages à lire, ainsi que les liens vers les vidéos qu'il devra visionner dans le cadre de son autoformation. Le tout étant indispensable à sa formation et devant être mené en vue de son évaluation finale (évaluation écrite). Par voie postale, la semaine précédant le début de sa formation, le participant reçoit son cahier d'atelier.

Pendant la formation : Le participant jouit de l'utilisation d'une plateforme d'enseignement dédiée, nommée Ezra. Il la rejoint aux dates et horaires prévus sur le planning du groupe qu'il a choisi. Entre chaque rendez-vous, le participant approfondit ses connaissances et réalise divers exercices dont certains sont obligatoires et d'autres proposés comme approfondissement. (La formation en parcours individualisé est traitée dans un paragraphe séparé).

1. Rendez-vous 1 – durée 4h00 - Définition de la parentalité positive selon l'Education Positive et Relationnelle, définition des objectifs du programme en lien avec la société actuelle. Démarrage de l'atelier et théorie de l'attachement. Sommeil. Séparation. Présentation du contenu de l'atelier, retour et approfondissement sur la présentation et les contenus théoriques.
2. Rendez-vous 2 – durée 3h30 - Pourquoi avons-nous des relations difficiles avec nos enfants ? Exploration des aspects génétiques, à l'intérieur du foyer (communication, motivation, estime de soi), et hors du foyer. Exercice et partage en groupe. Cadre d'intervention du coach. Cas pratiques, partage en groupe.
3. Rendez-vous 3 -durée 3h30- Approche de base de l'anatomie et de la physiologie du cerveau - Développement du cerveau (phase de développement, modèle de référence, plasticité, néocortex, cortex préfrontal...). Méthodes éducatives qui prennent en compte le cerveau. Cas pratiques, partage en groupe.
4. Rendez-vous 4 - durée 3h30 - Le stress chez l'homme. Approche de la physiologie du stress, acquisition et compréhension de l'importance de l'auxiliaire de gestion du stress pour l'enfant. L'adulte co-régulateur et ses réponses selon l'émotion. Concept de réservoir d'adaptation. Cas pratiques. Partage en groupe.
5. Rendez-vous 5 - durée 3h30 - il s'agira de traiter la partie de la communication non violente applicable aux situations de difficultés éducatives. Exercice pratique et auto-analyse à partir de cas concrets. Travail sur les réponses aux questions des parents. Pièges et obstacles habituels. Travail sur le savoir-être de l'animateur. Découverte de la conclusion de l'atelier. Cas pratiques et partage en groupe.
6. Rendez-vous 6 – durée 4h30 – Présentation orale évaluée. Chaque participant présente une partie de l'atelier qu'il aura préparée sur 10 minutes.
7. Rendez-vous 7 : durée 3h00. – Correction de cas pratique. La séance de rattrapage en 3 heures – la consultation individuelle TePaPo. et prise en main des fiches

remises après succès à la validation des acquis. L'animation de TePaPo en ligne. Compréhension du mode de fonctionnement de TePaPo sur un plan administratif. Dernières questions restées en suspens.

Des moments de partage collégiaux sont prévus pendant toute la formation, donnant l'occasion au groupe d'interroger les connaissances et outils proposés, de les comprendre et se les appropriés.

Les exercices réalisés sur le cahier par écrit, les quizz de consolidation et vérification des connaissances, les cas pratiques (situations réelles de parent) permettent au Coach de monter en compétences et en connaissance.

## Validation des acquis

Afin de pouvoir obtenir le titre de Coach Qualifié en Éducation Positive et Relationnelle, l'étudiant doit :

- lire les livres recommandés et visionner les vidéos de formation, avant, pendant et après sa formation.
- Être présent à tous les modules de formation en visioconférence (une absence est tolérée une seule fois en module 2, 3 ou 4). Une feuille d'émargement est signée à la fin de chaque séance de formation.
- accomplir les travaux et exercices entre les différents modules dans le respect des échéances et être présent à au moins 6 modules sur les 7.
- passer avec succès (note supérieure à 65%) une évaluation orale (à l'occasion de la rencontre du Module 6) consistant en l'animation d'une partie de la formation.
- passer avec succès (note supérieure à 65%) l'épreuve d'évaluation écrite consistant en un questionnaire portant sur la totalité des connaissances de la formation, mettant en œuvre son expertise pour l'analyse de cas et sa capacité à être autonome dans le développement de ses connaissances. L'élève dispose d'un délai de 3 mois pour envoyer sa réponse.

En cas de succès, il reçoit l'accès à un dossier partagé véritable boîte à outils contenant ses documents de pratiques, de formations, et de communication ainsi que ses insignes de Coach Qualifié en Éducation Positive et Relationnelle selon les principes de l'Ecole des Formations Positives., ainsi que le droit d'utiliser le matériel TePaPo 0-12 ans pour animer des ateliers auprès des parents.

Le succès des participants est environ de 90%

## L'option : Parcours individuel de formation

Le rythme individualisé se fait sans le groupe.

- 1- Il est convenu premièrement d'un rythme de travail global. En général, l'étudiant fait un module toutes les deux semaines.
- 2- Un planning de travail est organisé en prenant en compte la disponibilité du participant et ses attentes. Ce planning précise les dates d'envoi des modules et les dates auxquelles le travail doit être rendu. Le participant rejoint la plateforme Ezra pour réaliser sa formation. Il bénéficie du suivi d'une formatrice attitrée qui lui

fait des retours sur tous ses travaux et le suit aussi via des rencontres en ligne planifiées.

- 3- Quatre rencontres individuelles en ligne sont prévues le long du parcours :
  - En début de parcours, un rendez-vous en ligne de 20 minutes permet à la formatrice et à l'étudiant de faire connaissance et d'ajuster leur planning de travail.
  - Juste après le module 5, un rendez-vous de 60 minutes est destiné à répondre aux questions sur les connaissances à acquérir, approfondir certaines notions et préparer l'évaluation orale.
  - Juste avant le module 6 pour le passage de l'évaluation orale et le feedback immédiatement après (30min).
  - Après le module 7, un rendez-vous de 60 minutes permet d'évacuer toute question restée en suspens, approfondir encore quelques notions et faire en sorte que le candidat soit prêt à mener son travail de certification écrite.

## Encadrement

Cette formation est proposée par l'Ecole des Formations Positives. L'encadrement est supervisé par Charlotte Uvira qui intervient avec Lilia Kamoun, Vanessa Calas et Bertille Poincelet sur les modules de formation.

Charlotte Uvira est une formatrice, coach et auteure française, spécialisée dans les questions d'éducation, d'intelligence émotionnelle et de communication. Elle crée des formations et outils de transmission, anime des formations afin de contribuer à une meilleure compréhension et prise en compte des spécificités des enfants par la société. On lui doit les programmes de l'Ecole des Formations Positives, les cartes de retour au calme, le label des approches éducatives positives Apépo en Suisse, l'introduction des Kimochis en Europe francophone, le programme en Elearning d'Education positive et relationnelle, les ouvrages Parentalité Affirmée (sorti en 2018) et Sortir du Mummy Clash (sorti en 2020).

Le parcours (formations et expérience) des intervenantes est consultable sur la page <https://www.formations-positives.com/a-propos> qui permet l'accès au profil linkedin de chacune.

## Moyens techniques

- Cahier du participant : dans le cadre de sa formation, le participant reçoit le cahier du participant à l'atelier TePaPo 0-12 ans 2 ou 3 jours avant le début de sa formation par voie postale. En cas de non-réception, un accès en ligne au cahier est ouvert au bénéfice du participant.
- Ezra, Plateforme d'enseignement dédiée : Les étudiants rejoignent un espace de formation dédié sur lequel ils trouvent toutes les ressources (connexion aux visioconférences, articles, vidéos, diaporamas, plateforme de partage des travaux) incluses dans leur formation.
- Messagerie électronique : Les étudiants doivent disposer d'une adresse email régulièrement consultée, qui sera utilisée pour leur communiquer des informations spécifiques en temps voulu.

- Équipement informatique : Le candidat désireux de suivre la formation doit être équipé d'un ordinateur avec caméra ayant accès à l'Internet haut débit, utiliser un micro-oreillette pour toutes les séances de visioconférence.
- Zoom : Les participants doivent télécharger gratuitement le programme zoom sur [www.zoom.us](http://www.zoom.us) afin d'assister aux séances de formation en profitant d'un maximum de fonctionnalités. L'école des formations positives ne peut être tenue responsable d'une installation informatique défectueuse.

## Attestation

Le suivi de la totalité des rencontres de formation donne droit à la délivrance d'une attestation de formation récapitulant le temps de présence.

L'étudiant qui respecte les exigences spécifiées (voir Validation des acquis) obtient le titre de Coach Qualifié en Éducation Positive et Relationnelle et animateur TePaPo 0-12 ans de l'École des Formations Positives.

## Accès en cas de handicap

Afin de s'assurer que chacun puisse accéder à la formation en dépit d'un handicap, nous invitons les personnes concernées à nous contacter afin de nous exposer leur situation et nous indiquer les associations avec lesquelles des aménagements et réponses spécifiques pourront être envisagés.

## Informations pratiques

- Groupe : les groupes accueillent jusqu'à 11 participants.
- Coût total de la formation : 990 € pour les 7 modules – 880€ pour les 5 modules – le parcours individuel est disponible uniquement pour la formation en 7 modules avec un supplément de 490€. Les inscriptions pour 5 modules sont mises sur liste d'attente jusqu'à 2 semaines avant le début de la formation, afin de donner priorité aux personnes désireuses de suivre la totalité des 7 modules.
- Transparence : Notre site internet offre sur chaque page de formation un accès au descriptif de la formation, les plannings des formations, les tarifs, les conditions de participation, les CGVU
- CGVU : Nous recommandons à tous les candidats de prendre connaissance de nos conditions générales de vente et d'utilisation avant de s'inscrire. Elles sont consultables sur [www.formations-positives.com/cgv](http://www.formations-positives.com/cgv). Le versement de l'acompte vaut acceptation de nos conditions.

## Contact

- Renseignements sur la société : l'École des Formations Positives existe en Suisse comme SARL sous le numéro IDE : CHE-281.872.884 et en France en tant que SASU immatriculée au registre de commerce de Grasse sous le numéro SIRET 910 833 04500016. Selon sa domiciliation et ses besoins, le candidat est adressé à une entreprise ou à l'autre sans que cela n'affecte jamais la qualité des prestations reçues.
- Nous sommes joignables par email sur [bonjour@formations-positives.ch](mailto:bonjour@formations-positives.ch)

# Cadre d'action des coachs qualifiés et non qualifiés de l'Ecole des Formations Positives

En suivant la Formation Qualifiante en Éducation Positive et Relationnelle, vous recevez des supports, des fichiers et quelques privilèges que nous mettons en œuvre spécialement pour vous. Afin que tout soit clair, nous communiquons à tous les participants à notre formation les futurs règles qui encadreront leur activité qu'ils soient qualifiés ou non. Les voici :

## Règles encadrant le statut de coach qualifié en Éducation Positive et Relationnelle

Les Coachs Qualifiés en Éducation Positive et Relationnelle ci-après appelés « **Coach** » sont les personnes ayant reçu une attestation de ce titre par l'École des Formations Positives (ci-après nommée **EFP**), car ils ont rempli les conditions de certification prévues.

### 1 - Dossier partagé :

Les Coachs sont invités à profiter du partage d'un dossier mis à leur disposition par l'EFP afin de mener leur activité.

La totalité du contenu du dossier partagé est la propriété de l'EFP et est soumise aux lois internationales sur la propriété intellectuelle et le copyright. Il est interdit de modifier, altérer, transmettre, prêter, plagier, vendre un élément ou plusieurs éléments de ce dossier, de quelle que manière que ce soit, et quelle qu'en soit la raison.

### Conditions d'utilisation du dossier partagé :

Le dossier partagé est mis gratuitement à disposition de ses Coachs par l'EFP qui en détermine les conditions d'usage :

- **Documents de formation de Coach** : Exemple : Diaporamas, replays. Ils permettent aux coachs de se rappeler de sa formation et se limitent à cet usage seulement.
- **Éléments graphiques** : Exemple : Illustrations, logo. Ils permettent aux coachs de faire la promotion de son activité de coach utilisant le déroulé d'accompagnement TePaPo ou l'atelier TePaPo et doivent être utilisés uniquement dans ce contexte.
- **Éléments d'administration de l'activité** : Exemple : Règles d'utilisation, timing, attestation. Ils ne peuvent être partagés ni transmis sans que ceci ne soit explicitement indiqués sur les documents.



## 2 - Délivrance d'un atelier TePaPo :

- **En ligne, en visioconférence :** En ligne, en visioconférence : L'autorisation d'animer en ligne n'est pas automatique avec l'obtention de l'évaluation. Elle est soumise à des conditions spécifiques et le Coach doit en faire la demande sur un lien séparé remis après sa certification.
- **En Elearning :** La délivrance de l'atelier TePaPo en ligne sous une forme Elearning (enregistrement de vidéos et délivrance du contenu sans présence ni action du coach) est rigoureusement interdite
- **En présentiel :** l'animation en présentiel de l'atelier TePaPo est soumise aux règles suivantes :
  - Un cahier TePaPo doit être fourni à chaque participant.
  - L'atelier a lieu sur une journée entière ou 2 demi-journées
  - Le plan et le timing en une journée ou en 2 demi-journées doit être suivi sans modification.
  - Respecter ces règles de Prix :
    - En Europe continentale et Canada, le tarif est de 55€ minimum en solo et 100€ minimum en duo.
    - Autres pays, le tarif est de 35€ minimum en solo et 60€ en duo.
    - L'atelier ne peut être donné gratuitement que lors de la toute première prestation d'atelier du coach.
    - Le coach doit s'assurer que les prix pratiqués sont ceux cités et si ce n'est pas le cas ; se rapprocher de l'EFPP pour faire une demande d'exception.
    - Une réduction allant jusqu'à 30% du prix peut être faite pour les inscriptions reçues 14 jours ou moins avant l'évènement.

## 3 - Effet distinctif du titre de Coach qualifié en Éducation Positive et implications :

Le titre accordé est un signe distinctif de nature à impacter l'image de l'EFPP. C'est pourquoi les comportements de nature à nuire à la relation parent-enfant (préconiser le time-out, l'isolement, l'humiliation, l'indifférence, la violence, la négligence), aux enfants, aux parents, aux autres coachs de l'école, aux formatrices et formateurs de l'école, à l'école elle-même résultent en la perte du statut de coach et de ses avantages.

En outre, les coachs qualifiés ne peuvent pas :

Apporter des réponses aux questions des participants à TePaPo 0-12 ans (atelier ou accompagnement individuel), qui seraient basées sur des croyances populaires, religieuses, spirituelles, ou relevant des thérapies énergétiques - qui ne seraient pas basées sur des observations scientifiquement menées et/ou qui pourraient faire l'objet de polémiques, de débat d'appréciation, de désaccord, car leur caractère objectif, observable, vérifiable et avéré est compromis. En cas de doute, rapprochez-vous de votre formateur.

Les coachs qualifiés bénéficient d'une visibilité améliorée de leur offre de consultation sur le site [www.parentalite-positive.com](http://www.parentalite-positive.com) mais doivent préalablement avoir publié 3 articles sur le site pour demander à bénéficier de cet avantage.

## Règles encadrant les pratiques des personnes formées à l'Éducation positive et relationnelle et qui ne sont pas qualifiées par l'EFPP

- Les personnes formées sont non qualifiées quand, pour diverses raisons, elles n'ont pas accompli le parcours certifiant.
- Elles reçoivent une attestation de formation mentionnant uniquement leurs heures de présence à la formation.
- Elles reçoivent un accès à un dossier partagé contenant les diaporamas vus pendant leur formation.
- Les règles et lois de la propriété intellectuelle et du copyright s'appliquent pleinement. Aucun fichier issu de l'EFPP ne peut être partagé, transmis, copié, plagié, transformé, vendu, prêté quel qu'en soit le support, quelle qu'en soit la raison et le contexte.
- Elles n'ont pas le droit d'utiliser le logo TePaPo ou les éléments graphiques, illustrations propriétés de l'EFPP.

## Développement de ressources et de prestations authentiques par des coachs qualifiés et non qualifiés

Toute personne a le droit de développer ses propres offres et contribuer ainsi à faire grandir le thème qui l'anime. Pour cela, chacun doit s'assurer de développer une offre authentiquement différente qui ne reprend ni ne copie le plan, le contenu, le déroulé, les outils, les procédés qui lui ont été transmis dans le cadre de sa formation et dans son dossier partagé.

Afin que son travail ne puisse être considéré comme une copie ou un plagiat, l'auteur s'assurera :

- Que les contenus de l'offre (thème abordé, sujet, outils, connaissances, etc.) ne sont pas identiques à plus de 25% maximum.
- Que la prestation ne consiste pas uniquement à un changement de timing, d'organisation, de nom.
- Qu'il ne s'agisse pas d'un atelier TePaPo (ou de plus de 25% de son contenu) découpé en de multiples offres, rencontres, prestations qui en s'ajoutant reviendrait à être un atelier TePaPo.
- Que L'occurrence d'un même enchaînement (entre deux parties) n'apparaisse au maximum qu'une seule fois